

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 7 novembre 2024.

Date et heure de la séance : 13 novembre 2024 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 19

Absents avec procuration : 10

**Présents** : Mmes Nastascia ACCOT - Jacqueline BOLIS - Sandrine BONNET-CARDOSO - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Jacques DUBOISSET-CHATAGNIER - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - Adrienne LIBIOUL - Christel MARCHENAY - Aurélie MÉJEAN-LAIRE - M. Sébastien MORIN - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Damien BONJEAN procuration à M. Sébastien MORIN - M. Ludovic DEPLAGNE procuration à M. Jean-Paul PRESLE - Mme Margaux FOURTIN procuration à M. Jean-François RAZAVET - M. José MAGALHAES procuration à M. Bruno PONTRUCHER - M. Pierre MESURE procuration à Mme Sylvie PARIS - Mme Valérie MONTEIRO procuration à M. Jacques DUBOISSET-CHATAGNIER - Mme Vanessa PASDELOUP procuration à M. Jean-Marc BRUSTEL - Mme Karine VALLUY procuration à M. Hervé PRONONCE - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à Mme Sabrina LARRIEU.

**Secrétaire de séance** : Mme Sylvie PARIS.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N° 24/11/13/009**

**OBJET : ECP Les Justes : Passage en LEDs - Demande de subvention.**

A l'automne 2023, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme a organisé des rencontres sur le thème de la transition écologique au cours desquelles, représentants départementaux et communaux ont exprimés leurs besoins. Lors de sa session de juillet 2024, le CD63 a donc voté de nouvelles aides et notamment concernant le passage en LEDs dans les bâtiments communaux.

Pour obtenir cette subvention départementale, une étude d'éclairage photométrique, réalisée par un éclairagiste, en amont de l'installation, doit être fournie.

L'aide est fixée à 80 % du prix HT de l'étude et de l'installation de luminaires LEDs, dans la limite de 3 000 € par bénéficiaire et un seul dossier par demandeur peut être déposé.

Ces dernières années, la commune a développé ce mode d'éclairage en équipant de luminaires LEDs plusieurs bâtiments communaux tels que l'école Louis Aragon, l'école Henri Barbusse-Les Fontenilles, le multi-accueil ainsi que tous les espaces sportifs (pétanque, basket, dojo, halle tennistique, terrains de foot).

Aujourd'hui, Monsieur PRESLE propose d'équiper en LEDs l'E.C.P. Les Justes et, pour ce faire, de solliciter la subvention départementale. Il précise qu'au préalable, une étude d'éclairage photométrique sera demandée. Elle permettra une optimisation du nombre de points lumineux en plus d'une réduction conséquente de la puissance par point lumineux. Ainsi, la commune connaîtra le montant de remplacement des éclairages en LEDs, ainsi que les gains énergétiques et financiers.

Sachant que ce dossier a reçu un avis favorable de la commission « finances » lors de sa séance du 4 novembre 2024, le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou l'Adjoint aux finances à constituer et à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**ADOPTE À L'UNANIMITE**

**POUR EXTRAIT CONFORME.**

La Secrétaire de Séance,



**Sylvie PARIS**



Le Maire,



**Hervé PRONONCE**

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

<b>ACTE EXECUTOIRE</b>
Publié le <b>15 NOV. 2024</b>
Reçu en préfecture le <b>15 NOV. 2024</b>
La Directrice Générale des Services,

<b>Caroline SOULIGOUX.</b>